

V ARIA

Moraliser sous hypnose les sujets scolaires “vicieux” ou “récalcitrants” : une variante oubliée dans le modèle éducatif républicain ¹

PATRICK DUBOIS

UMR Éducation & Politiques (Université Lumière-Lyon 2-INRP)

IUFM de Bourgogne

9 rue de Flacé, 71000 MACON

L e programme politique et social de moralisation de l'enfance populaire par l'école de la République, à la fin du XIX^e siècle, est bien connu. Il s'est exprimé en son temps avec prolixité dans la littérature professionnelle, où les modes d'intervention attendus des maîtres dans leur classe étaient précisés et commentés, à des niveaux de généralité variés selon les auteurs et les contextes, mais toujours dans le cadre normatif d'un curriculum épuré de toute référence confessionnelle et d'une pédagogie humaniste, souvent imprégnée de spiritualisme philosophique, soucieuse à la fois de légitimer la contrainte éducative et de protéger l'enfant de possibles abus. Rares sont les événements, dans les premières années de la III^e République, qui sont venus troubler les certitudes de cette masse monotone d'écrits pédagogiques. L'"orthopédie morale" de l'inspecteur Hément a été l'un d'eux, tentative insolite et éphémère de réintégration dans l'espace scolaire commun des sujets les plus rebelles, à la fois cautionnée par un projet humanitaire et adossée à une technologie médicale nouvelle, censée lui octroyer une forme de scientificité, l'hypnotisme.

¹ L'auteur remercie les membres du séminaire de l'UMR Éducation & Politiques et Anne-Marie Chartier pour leurs conseils avisés lors d'une première présentation de ce travail.

L'“orthopédie morale” au secours des pédagogues

Du 13 août au 19 août 1886, dans la ville de Nancy, centre universitaire important depuis le rapatriement d'une bonne partie de l'Université de Strasbourg après l'annexion de 1871, l'*Association française pour l'avancement des sciences* tient son congrès annuel (Gispert 2002). Fondée en 1871, forte de 4000 membres adhérents en 1886, l'AFAS entend contribuer au relèvement national, après la défaite devant la Prusse et les grandes peurs de la Commune, en encourageant partout en France, auprès des “classes riches et oisives” comme des “classes laborieuses”, la diffusion de la science et de ses bienfaits. Divisée en sections disciplinaires, elle possède depuis 1881 une section de pédagogie, que préside au Congrès de Nancy Félix Hément, présenté comme inspecteur général de l'Instruction publique –il ne l'est pas tout à fait, nous le verrons. Des exposés se rapportant aux questions les plus variées s'y succèdent : sur l'enseignement de la géologie agricole dans les écoles normales, l'éducation militaire de la jeunesse, les bibliothèques roulantes de l'Union de la jeunesse lorraine, etc.

Le 19 août, un jeune médecin parisien de vingt-sept ans, le docteur Edgar Bérillon, y présente une communication dans laquelle il déclare le moment venu pour l'hypnotisme “de revendiquer sa part dans le mouvement scientifique qui s'accomplit” et propose de recourir à la suggestion hypnotique pour corriger les “enfants vicieux, impulsifs, récalcitrants, incapables de la moindre attention et de la moindre application, manifestant un penchant irrésistible vers les mauvais instincts” et sur lesquels “tous les autres moyens rationnels d'éducation auront échoué”. Un débat suit l'exposé, au cours duquel un seul participant, Eugène Blum, jeune professeur de philosophie, exprime les plus vives réserves à l'égard de cette “pédagogie hypnotique” qui transforme l'enfant “en une machine”, porte atteinte à sa “liberté morale” et lui apparaît donc, comme il le développa quelques semaines plus tard dans une livraison de la *Critique philosophique* de Renouvier, “absolument incompatible avec la morale kantienne”. Mais le président de la section de pédagogie, Félix Hément, prenant la parole pour clôturer la discussion, soutient, lui, la proposition de Bérillon. L'influence morale ordinaire d'un maître dans sa classe, déclare-t-il, est déjà un “premier degré” de suggestion. Félix Pécaut lui-même est à Fontenay-aux-Roses un “grand suggestionniste” : ses élèves forment “une sorte de secte dont il est le chef vénéré”. L'action hypnotique n'apporte qu'une “influence plus vive, plus pénétrante”, dont il ne sera fait usage “qu'envers les natures rebelles ou violentes, ou indolentes, anormales par quelque côté”. Utilisée “dans de sages limites” par le médecin, avec le concours du maître, elle semble constituer, conclut-il, “le point de départ de la création d'une véritable orthopédie morale.” L'intervention d'Hément est suivie d'un vœu unanime –moins la voix de Blum– transmis au conseil d'administration de l'AFAS, pour souhaiter que des expériences de suggestion hypnotique soient tentées, dans

un but de “moralisation et d’éducation”, sur les enfants “les plus notoirement vicieux et incorrigibles des écoles primaires”, à l’égard desquels leurs maîtres auraient avoué “leur plus complète impuissance.”

Hément ne s’en est pas tenu à cette approbation de circonstance des propos de Bérillon. Il présente lui-même à diverses reprises, entre 1886 et 1890 (il meurt l’année suivante), divers dispositifs, dont certains font appel à l’hypnose et d’autres s’en rapprochent, pour corriger par suggestion les “défauts graves” ou “habitudes vicieuses” de sujets scolaires récalcitrants, en “domptant”, “terrassant” préalablement leur volonté. Quelques mois après le congrès, il propose dans la *Revue de l’hypnotisme* de Bérillon un traitement curatif à destination de l’“enfance coupable”, qui croupit “sous l’influence corruptrice du milieu” dans les maisons de correction ou les colonies pénitentiaires. Le sujet serait placé dans une pièce, en compagnie du directeur de l’établissement, d’un éducateur et d’un médecin. Mis sous hypnose par ce dernier pour assoupir sa volonté, il serait alors disponible pour la voix “douce, insinuante, caressante, paternelle, mais en même temps incisive” du pédagogue, qui s’emploierait à ranimer chez lui les germes assoupis des bons sentiments. Au Congrès de l’AFAS à Oran, en 1888, il présente un dispositif de suggestion sans hypnotisme, à l’usage des écoles, dont il préconise la mise en œuvre lorsqu’un élève a mérité des “reproches graves” : se gardant de tout emportement, le maître conduit l’enfant dans une pièce qui lui est peu familière, éclairée par un demi-jour, le fait asseoir face à soi, lui lançant “un regard pénétrant” et lui prenant les mains. L’enfant est ainsi tenu “captif” sous l’action du regard du maître, qui lui parle avec gravité et même “sur un ton monotone qui l’engourdit peu à peu et le plonge dans le sommeil léger qui est au sommeil profond ce que le crépuscule est au jour”. L’instituteur lui parle alors de sa “faute”, de ses inconvénients et de ses dangers, lui inspire la crainte qu’elle ne porte atteinte à l’estime qu’on avait de lui, et parvient progressivement à “la lui faire détester” et à lui faire prendre la résolution de “combattre ses mauvais instincts”. Après avoir été un temps désarmé “pour lui rendre la résistance impossible”, l’élève, subjugué par la parole persuasive du maître, redevient “libre et meilleur”. En 1889, Hément intervient encore au Congrès international de l’hypnotisme expérimental et thérapeutique, organisé à Paris par Bérillon en pleine Exposition universelle (Duyckaerts 1989), pour dire tout le bien qu’il pense de l’application de la suggestion hypnotique à la pédagogie, notamment pour ces enfants “vicieux”, rebelles “aux moyens ordinairement employés” qui, après avoir été envoyés dans des maisons de correction ou placés comme mousses sur un navire, “deviennent pires”. Il explique alors aux congressistes comment il s’y prend lui-même, exposant à nouveau le dispositif présenté l’année précédente au Congrès d’Oran de l’AFAS, pour conclure : “des enfants grossiers, turbulents, indociles, paresseux sont transformés... C’est un traitement qu’on peut désigner sous le nom d’orthopédie morale. Si la guérison est lente, elle n’en est pas moins certaine. S’il

y a rechute, nous n'hésitons pas à reprendre le traitement jusqu'à la guérison complète."

1880-1890, une décennie "magnétique"

L'idée d'une pédagogie hypnotique était dans l'air depuis quelques années. L'audace d'un jeune médecin ambitieux, la double circonstance d'un congrès de l'AFAS et de la localisation de ce congrès à Nancy ont fait le reste.

Rappelons que c'est avec Charcot, par le hasard d'une commission d'enquête mise sur pied en 1876 par Claude Bernard pour étudier la validité des techniques de métallothérapie pratiquées depuis un quart de siècle par un vieux médecin parisien, Victor Burcq, que le "magnétisme animal" avait fait son entrée dans le monde médical, sous le nom d'hypnotisme" (Gauchet & Swain 1997). Pratiqué systématiquement à partir de 1878 par Charcot lui-même et ses collaborateurs sur les malades hystériques de la Salpêtrière, il y était devenu un précieux outil expérimental, permettant de produire artificiellement des crises hystériques sous leur forme complète, avec leurs quatre phases. L'hypnotisme se détachait ainsi du merveilleux et de la simulation qui l'accompagnaient jusque-là dans les démonstrations des magnétiseurs publics, pour devenir un objet scientifique à part entière, un état nerveux caractérisé par des signes objectifs. Mais en même temps, inscrit dans la pathologie médicale en tant que névrose expérimentale, il se trouvait fermement incorporé par Charcot au tableau des symptômes de l'hystérie (Bonduelle, Gelfand & Goetz 1996).

Or c'est à Nancy même que cette théorie de l'hypnose est contestée quelques années plus tard par le médecin Hippolyte Bernheim, fondateur d'une école concurrente de celle de Charcot, immédiatement appelée par les contemporains "école de Nancy" (Barrucand 1967, Nicolas 2004). Professeur de clinique médicale à la faculté de médecine de cette ville, Bernheim avait été mis en présence, en 1882, de malades traités sous hypnose par un médecin de la ville, Auguste Liébeault. Ayant résolu de vérifier la réalité des faits avancés, il avait reconnu la puissance des suggestions inconscientes, qui lui paraissait expliquer tous les phénomènes hypnotiques, y compris ceux que Charcot avait produits à la Salpêtrière et indûment interprétés par la théorie du "grand hypnotisme". Les expériences du docteur Liébeault sur des enfants, notamment, le conduisent à la conviction, qu'il exprime en 1884 dans son livre *De la suggestion dans l'état hypnotique et dans l'état de veille*, qu'ils sont tous susceptibles d'être "soumis à la suggestion hypnotique", sans aucun danger ; mais, même à l'état de veille, il est possible de les placer dans des dispositions d'esprit telles qu'ils acceptent les affirmations présentées sans aucune réaction ni contrôle de leur volonté. "Est-il vrai de dire avec Durand, concluait-il, que le braidisme [de Braid, chirurgien anglais, alors considéré comme

le père de l'hypnotisme] nous fournit la base d'une orthopédie intellectuelle et morale qui, certainement, sera inaugurée un jour dans les maisons d'éducation et les établissements pénitentiaires ?” De son côté, un autre membre de l'école de Nancy, le physiologiste Beaunis expose en juillet 1885 dans la *Revue philosophique* sa conviction que le “sommambulisme provoqué” pouvait créer des modifications durables du “caractère moral” de l'individu, tel cet enfant “indolent et paresseux” devenu un certain temps appliqué et travailleur, après suggestion sous hypnose pratiquée par le docteur Liébeault.

Mais les passions autour de l'hypnotisme débordent largement cette querelle d'écoles hospitalières. Très en vogue un peu partout en Europe, les démonstrations des magnétiseurs publics sont rapportées dans les revues de vulgarisation, les conférences mondaines ou les bulletins scientifiques des quotidiens (Carroy 1991). Un débat se fait jour sur les dangers qu'elles représentent. On évoque une épidémie de “manie hypnotique” à Neuchâtel et à la Chaux-de-Fonds, notamment chez les élèves des écoles, après les séances du magnétiseur belge Donato, célèbre dans l'Europe entière. On commence à se représenter les “fascinateurs” abusant sexuellement de leurs sujets endormis, leur extorquant un testament, les poussant au crime, même. En 1884, le juriste liégeois, membre lui aussi de l'école de Nancy, provoque un certain émoi à l'Académie des sciences morales et politiques, lorsqu'il défend la thèse, illustrée par divers exemples, que les sujets placés en “sommambulisme profond” et soumis aux volontés d'un magnétiseur mal intentionné, sont capables, une fois éveillés, de commettre des actes délictueux ou criminels avec une inconscience absolue. Tout le monde, dès lors, peut se découvrir un jour ou l'autre criminel à son insu. La presse accorde un large écho à ces thèses, mais il ne tarit pas la curiosité à l'égard des spectacles des magnétiseurs. Au cours de l'hiver 1886-1887, alors qu'il vient d'être déclaré indésirable à Milan, Bologne, puis dans toute l'Italie ainsi que dans les cantons suisses de Neuchâtel et Bâle, Donato attire la foule tous les mardis dans la célèbre salle de conférences parisienne des Capucines.

Au Congrès de l'AFAS dans la capitale lorraine, l'un des deux bastions de la nouvelle “science”, il n'est donc pas surprenant de la voir occuper une place importante, au moins à la section de médecine. Événement populaire et mondain à la fois, cette fête des sciences, qui rassemble des célébrités nationales, des acteurs plus obscurs de l'activité scientifique locale et, autour d'eux, un public bigarré de notables, d'industriels, d'amateurs éclairés et de curieux, était comme prédisposée aux échanges sur un tel objet incertain, flottant entre science, vulgarisation militante et représentations sociales, où les enjeux sociaux interfèrent avec les intérêts scientifiques. Les membres de l'école de Nancy, Bernheim, Liébeault et Liégeois, sont évidemment présents et communiquent sur le sujet. Le Congrès leur offrait une belle tribune pour défendre leurs thèses devant le monde savant et l'opinion. Mais l'événement du Congrès, relativement à l'hypnotisme, est venu

de là où on ne l'attendait peut-être pas, non de la section médicale mais de celle de pédagogie, à propos de son utilisation à des fins moralisatrices.

Le coup du docteur Bérillon

Né à Saint-Fargeau dans l'Yonne en 1859, Edgar Bérillon monte à Paris en 1877 pour y faire sa médecine. Il fréquente les grands services des hôpitaux, suit les leçons de Dumontpallier à la Pitié –un des trois membres, avec Charcot et Luys, de la commission d'enquête de 1876, chargée d'évaluer les expériences de "méthallothérapie" de Burcq– dont il devient vite l'un des collaborateurs. Il consacre sa thèse de médecine à "la dualité cérébrale et l'indépendance fonctionnelle des deux hémisphères cérébraux", qu'il avait observée dans le service de Dumontpallier. En 1886 –il a 27 ans– il ouvre un cabinet pour soigner les maladies nerveuses et mentales et fonde la même année la *Revue de l'hypnotisme*, pour laquelle il recherche et obtient les meilleurs patronages, dont celui de Charcot (Lacroix 1949, Barbier Grollet & Cornevin 1955). Le premier numéro paraît en juillet 1886. Le mois suivant, Bérillon est au Congrès de l'AFAS, dont il attend probablement plus d'un bénéfice. Communiquant aux deux sections de médecine et de pédagogie, il s'y présente à la fois comme le disciple de Dumontpallier, le directeur d'une nouvelle revue officiellement ouverte à tous les courants de l'hypnotisme et l'initiateur d'un champ de recherche inédit, l'application de l'hypnose à la pédagogie. La présence au Congrès de membres éminents de l'école de Nancy, dont il ne manquera pas de faire un éloge appuyé, lui offre l'occasion d'élargir ses alliances au-delà des cercles parisiens et de récolter des promesses d'articles pour les livraisons futures de sa revue. En outre, avec Hément à la présidence de la section de pédagogie, il peut escompter un appui à l'Instruction publique pour y mener les expérimentations qui viendront valider ses propositions.

Lors de son intervention à la section de pédagogie, Bérillon tente donc un coup, qu'il ne cesse de mentionner dans ses écrits ultérieurs, jusqu'en 1947, comme le moment inaugural d'une "science" nouvelle. Ce coup, réalisé via l'école de Nancy, dont il cueille le fruit qu'elle a contribué à faire mûrir, opère la jonction de deux séries événementielles jusque-là indépendantes, parce qu'inscrites dans des univers institutionnels que rien au départ ne semblait devoir réunir : le monde hospitalier des névroses hystériques et hypnotiques, d'une part, et celui de l'Instruction publique, de l'autre, dont l'école populaire, généralisée par la réforme républicaine, faisait peu à peu surgir une réalité inédite par son ampleur : la présence de populations d'enfants qui résistent aux apprentissages, les enfants "arriérés", d'un côté, "vieux" ou "récalcitrants" de l'autre. Avec, dans le second cas surtout, de sourdes hantises de désordre social qui poussent à l'invention de pratiques conjurant le péril. En un sens, la suggestion hypnotique arrivait donc à

point nommé. Mais dans un autre, elle arrivait trop tôt : dans ces “années héroïques” de la III^e République, la confiance prévalait encore chez les enseignants que les réformes engagées permettraient à elles seules de régler la question scolaire et d’en niveler toutes les aspérités (Vial 1990). Et surtout, la mise sous hypnose d’enfants, appartenissent-ils à la population scolaire la plus indocile, mettait à l’épreuve les principes même du modèle éducatif républicain et le spiritualisme philosophique ou religieux auquel ils s’adossaient.

Le tournant orthopédiste de l’inspecteur Félix Hément

Comment dans le cadre de ce modèle républicain, la prise de position singulière d’Hément est-elle devenue possible ? Par quelles articulations fines le poids du social a-t-il favorisé l’engagement inattendu d’un membre de l’administration centrale de l’Instruction publique dans l’aventure de la suggestion hypnotique ?

Félix Hément est présenté au Congrès comme inspecteur général de l’Instruction publique, qualification qui appelle une précision dont nous verrons l’importance. En 1886, en effet, il n’est qu’inspecteur primaire de la Seine, en congé d’inactivité, chargé de mission d’inspection générale. Sa trajectoire biographique mérite de s’y attarder. Né en Avignon en 1827, issu d’un milieu modeste, il a reçu sa première instruction à l’école primaire et dans les cours publics et gratuits de la ville ; il passe ses baccalauréats ès lettres et ès sciences comme maître d’études au collège de Tournon, enseigne un temps les mathématiques accessoires au lycée de Strasbourg, échoue à deux reprises au concours d’entrée à l’École normale supérieure, puis prépare et obtient à Paris une licence ès sciences mathématiques. Nommé professeur adjoint de physique au collège Chaptal en 1856, il passe en 1860 à l’école municipale Turgot, où il enseigne la physique et la mécanique.

Parallèlement à son enseignement parisien, il prend une part active au grand bouillonnement de la vulgarisation scientifique sous le Second Empire : membre des associations polytechnique et philotechnique, il professe des cours gratuits de physique aux ouvriers de Paris et de Saint-Denis, donne des conférences de vulgarisation scientifique à Paris, en province et même à l’étranger –il en compte plus de trois cents dans la notice individuelle de fonctionnaire qu’il rédige en 1874. Leur succès le conduit à les publier et à se voir confier le bulletin scientifique de plusieurs journaux. Son talent de conférencier populaire et mondain est pourtant diversement apprécié. Sollicité en 1870 par le recteur Mourier, à qui on avait proposé de nommer Hément à la Légion d’honneur, l’inspecteur d’académie Sonnet –lui aussi vulgarisateur mondain– signe un rapport assassin : “dans ses conférences, ou plutôt dans la conférence qu’il refait chaque année un certain nombre de fois sous différents titres, je n’ai pu voir en lui qu’un hâbleur et un

charlatan. C'est ce qu'il est convenu d'appeler un vulgarisateur de la science, sans doute parce qu'il rend vulgaire ce qui ne l'est pas. Toujours est-il que le fond de ses entretiens publics est toujours le même : il ne sort pas des infiniment petits, des infiniment grands et de l'instinct des animaux ; la séance se termine toujours par des projections à la lumière électrique où figurent invariablement les infusoires des eaux croupies et les anguillules de la pâte. La science proprement dite n'a aucune part à ces conférences... Sans doute cette opinion l'étonnerait beaucoup, car il se prend évidemment au sérieux ; c'est un effet du succès facile qu'un parleur audacieux obtient toujours devant un auditoire de bavards." Convaincu, Mourier donne un avis défavorable à la demande de gratification. Elle lui fut pourtant accordée sept ans plus tard, en 1877.

C'est qu'entre-temps, en 1872, Hément s'est engagé dans une carrière administrative à l'Instruction publique, à laquelle il aspirait depuis un certain nombre d'années, comme le révèle son dossier administratif. Inspecteur primaire de la Seine, il est chargé à partir de 1882 de diverses missions d'inspection générale. Mais, à son regret et malgré des interventions politiques, comme celle du député Wilson, le gendre de Grévy, il n'accède pas au corps des inspecteurs généraux. Dans les nombreux courriers qu'il adresse aux ministres de l'Instruction publique et à Ferdinand Buisson, directeur de l'enseignement primaire, il plaide l'injustice à son égard. On lui confie certes des missions d'inspection générale, mais on lui refuse le titre de "délégué" à l'inspection générale – que Buisson lui aurait promis, en 1882, lors d'un banquet de la Saint-Charlemagne à l'École Monge ! –, alors qu'il est accordé à d'autres inspecteurs primaires plus jeunes que lui et entrés plus tardivement dans la fonction. Craindrait-on, écrit-il à Buisson, qu'il n'en demande davantage une fois cette délégation obtenue ? Par ailleurs, les missions d'inspection générale qui lui sont confiées le priveraient d'une partie des indemnités qu'il touchait comme inspecteur primaire de la Seine – ce que démentent les services financiers de l'administration centrale. Il obtient sa "délégation" en 1884. Mais l'année suivante, les délégations générales ayant été supprimées, il est placé en congé d'inactivité avec une mission officielle, destinée à lui éviter toute perte de traitement – ce qu'il conteste. On lui reproche l'année suivante d'avoir fait publier un article dans le *Journal officiel* sans avertir le cabinet du ministre : ce sont là des "insinuations peu bienveillantes". Un "mauvais génie", écrit-il à deux reprises au ministre, chercherait à le desservir auprès de celui-ci, comme auprès de ses prédécesseurs (vise-t-il Buisson ?). Par ailleurs, ceci explique-t-il cela ? Il semblerait que les rapports qu'il rédige ne soient guère pris au sérieux par sa hiérarchie. Lorsque Buisson reçoit celui qu'il a consacré aux conférences populaires du département de l'Aisne en 1883 – trente et une pages manuscrites –, il le transmet à l'inspecteur général Boutan, président de la commission des conférences populaires, "pour le cas où il y aurait quelque observation à présenter". Boutan le renvoie à Buisson avec le commentaire : "Je n'ai aucune observation à présenter. La

campagne de l’Aisne est racontée avec tant d’éloquence et les mérites du chef qui l’a dirigée sont si bien mis en lumière qu’il serait peu convenable d’ajouter un seul mot au rapport ci-joint. Un chef ainsi zélé, aussi actif, ne mérite-t-il pas de passer général ?” [souligné par Boutan]. En outre, poussé peut-être par son amertume, Hément n’hésite pas à manifester publiquement ses réserves à l’égard de tel projet ministériel. Quelques jours avant le congrès de Nancy, il fait paraître dans le *National* un article critiquant la réforme en préparation de l’enseignement spécial (29 juillet 1886). Buisson confie au ministre son irritation : “Je crains que cet article ne soit pas tout à fait tel que M. le Ministre l’eût souhaité. La coïncidence me contrarie, parce que l’on voulait proposer à M. le Ministre d’offrir à M. Hément (...) la mise à la retraite avec le titre honorifique d’inspecteur général honoraire” ; et il conclut, in coda venenum : “il refuserait probablement, mais si on ne lui offrait pas, il se plaindrait sans doute de n’être pas aussi bien traité qu’un directeur d’école normale de province.” Ce sera chose faite fin 1887. Le 26 décembre, il est nommé inspecteur général. Le lendemain, il est admis à la retraite.

En contrepoint de ces déconvenues professionnelles qu’il vit comme des injustices, Hément poursuit infatigablement, par des conférences et des publications, ses activités de vulgarisateur scientifique. Il obtient là les gratifications qui lui sont refusées à l’Instruction publique. On lui ouvre les colonnes de nombreux journaux ou hebdomadaires, *La France*, le *Petit Journal*, le *Journal littéraire*, le *National*, etc. Ses ouvrages obtiennent des succès de librairie : les *Premières notions d’histoire naturelle*, publiées en 1860, en sont à la 17^e édition en 1884. La même année, ses *Menus propos sur les sciences*, reproduisant ses articles du *Petit Journal*, connaissent leur 6^e édition, ses *Premières notions de géométrie*, parues une première fois en 1874, leur 5^e. Ses *Simple discours sur la terre et sur l’homme*, parus en 1875 et *De l’instinct et de l’intelligence*, publiée en 1880, ont été couronnés par l’Académie française. Entre 1882 et 1891, il donne divers articles sur les sujets les plus variés à la *Revue scientifique*, publication de grande vulgarisation dirigée par Charles Richet. En 1885, il reçoit le prix Halphen de l’Académie des sciences morales et politiques, pour sa contribution littéraire à la propagation de l’instruction primaire. Quelques jours avant le Congrès de Nancy, il présentait encore, devant la même académie, une communication sur “le sol de Paris et de la France au point de vue de l’unité du pays”.

À la présidence de la section de pédagogie du Congrès, l’inspecteur vulgarisateur cumule donc les profits d’une double appartenance : dans une institution vouée à la diffusion du savoir, où il est présenté comme haut fonctionnaire de l’Instruction publique, il représente de facto cette dernière aux yeux des congressistes, quoiqu’il n’ait pas été délégué par elle et qu’elle le considère probablement comme un marginal encombrant ; mais en même temps, il y figure comme chroniqueur régulier et reconnu de la science en marche. De ce second investissement, il a tiré des gratifications importantes, qui lui font défaut dans le premier.

Or le Congrès lui offre précisément la possibilité d'une reconnaissance symbolique opérant sur les deux plans à la fois. D'une part, en se lançant dans l'aventure de l'orthopédie morale, il peut se croire partie prenante et non plus seulement observateur de la constitution d'un nouveau champ scientifique et expérimental, que la force de conviction de Bérillon et les alliés scientifiques qu'il a rassemblés autour de lui ont réussi à crédibiliser à ses yeux. D'autre part, une mise en œuvre efficace de la suggestion –hypnotique ou non– au sein de l'Instruction publique vaudrait probablement une belle revanche à celui qui semble s'y attirer davantage de sarcasmes que de gratitude pour les mérites dont il croit l'institution redevable à son égard. Certes, ce n'est pas sur le terrain valorisant d'une pédagogie réflexive qu'il s'aventure, il sait trop qu'il ne dispose pas des capacités de mise en forme théorique du "cercle des pédagogues" (Gautherin 2002). Son engagement dans l'action est d'une autre nature, à la fois plus technicienne et portée aux marges du programme scolaire républicain. Mais ce qu'il propose n'a pas moins de valeur à ses yeux, puisqu'il s'agit de permettre la réintégration dans une "commune humanité" (Boltanski & Thévenot 1991, Derouet 1992) de sujets scolaires à la dérive, pour lesquels les moyens ordinaires de l'Instruction publique s'avèrent inopérants, voire contre-productifs : "il nous a paru, déclare-t-il au Congrès de l'hypnotisme de 1889, qu'en dernier ressort il était bien permis d'employer la suggestion là où tous les autres moyens avaient échoué. Ce n'est plus ici seulement une question médicale ou hygiénique ou pédagogique, mais une question d'humanité, de charité". Hément est bien à ses propres yeux l'homme du dernier ressort qui, loin de trahir le modèle éducatif humaniste des républicains, le renforce en sauvant pour le bien commun les enfants "vicieux", exposés parfois aux conduites brutales de maîtres désemparés, contre lesquelles il s'insurge dans divers écrits, puis voués aux maisons de corrections ou aux colonies pénitentiaires. Il joue d'ailleurs de prudence pour faciliter l'acceptation par l'administration de ses propositions. Il en délimite l'usage à quelques cas exceptionnels, où les acteurs habituels de la pédagogie républicaine se désespèrent d'obtenir des résultats. La présence du médecin est requise, s'il y a mise sous hypnose proprement dite. Inversement, son réalisme le conduit à imaginer des dispositifs dérivés sans sommeil provoqué, que le maître lui-même pourrait engager dans sa classe, contournant ainsi l'obstacle de manipulations hypnotiques réalisées par des opérateurs incompétents. La suggestion prend ainsi le pas sur l'hypnose proprement dite, rendant le produit plus acceptable dans le cadre institutionnel d'une scolarisation de masse.

On comprend donc mieux comment les places différenciées qu'il occupe dans ces deux mondes vont favoriser une prise de position inédite. Jouant astucieusement de leur "grammaire commune" (Thévenot 2006), il expérimente une voie nouvelle, avec l'appui d'une science naissante, pour réduire l'écart entre la visée institutionnelle d'une éducation universelle et la réalité de sujets scolaires durablement rétifs à ce projet. Et de cette articulation bricolée entre des "frag-

ments de soi disparates” (Kaufmann 2004), Hément peut escompter un double bénéfique : il adoube depuis sa position institutionnelle les recherches nouvelles qui trouvent un heureux débouché chez les “ratés” de la scolarisation républicaine ; il offre à l’Instruction publique l’espoir d’une remédiation pour les cas les plus récalcitrants. Toute la question est de savoir jusqu’où la “science” peut intervenir pour faire réussir pleinement ce programme éducatif sans contredire les principes sur lesquels il repose.

L’universel républicain, au défi de la pédagogie hypnotique

Devant les propositions insolites de Bérillon et Hément, qui soulignent le caractère composite de l’universalisme dont se réclame le modèle éducatif républicain, les caciques de la pédagogie universitaire des années 1880, tels Marion et Compayré, hésitèrent un temps. Non qu’ils se soient opposés par principe au droit d’anesthésier artificiellement la volonté d’un enfant dans le but de corriger un vice de comportement dont on se désespère. Car pour ces philosophes spiritualistes engagés dans un travail de rajeunissement doctrinal imposé, entre autres, par la concurrence sur leurs propres terres de la psychologie expérimentale, la reconnaissance d’une “forte dose de déterminisme” (Marion 1887) dans le mécanisme cérébral les conduisait à ne plus rejeter a priori, au contraire de leurs aînés, l’investigation scientifique des faits psychologiques, a fortiori lorsqu’ils sont “notoirement morbides”. Qui plus est, au nom du spiritualisme lui-même et d’un principe de justice identifié à l’accès de tous à l’universalité de la Raison, pouvait-on refuser l’apport d’une technologie nouvelle qui, libérant l’enfant de ses conduites pathologiquement violentes ou vicieuses, lui restituerait en quelque sorte son humanité potentielle ? Ainsi, pour Marion, chargé de cours de science de l’éducation à la Sorbonne, qui commente longuement pour la *Revue philosophique* une brochure de Bérillon résumant les travaux de la section de pédagogie du Congrès de 1886, repousser la suggestion hypnotique au nom de la liberté morale de l’enfant “pervers et détraqué”, comme l’avait fait le jeune professeur de lycée néo-kantien Blum, n’est pas acceptable. Rapprochée du cauchemar des bagnes pour enfants, l’objection métaphysique devient frivole : “imaginez que l’on puisse effectivement arriver à changer par suggestion les dispositions innées ou acquises d’un polisson dangereux, que penser d’une théorie qui nous interdirait de le faire au nom du respect dû à la personnalité de ce jeune gremlin ? On devra demain, après quelque méfait irréparable, l’enfermer dans une maison de correction, l’enchaîner peut-être pour le mettre hors d’état de nuire, et l’on n’aurait pas le droit de le guérir aujourd’hui, en appliquant à ses désordres cérébraux un trai-

tement inoffensif d'ailleurs, et reconnu efficace ?" Mais, ajoute-t-il prudemment, "dans l'état actuel de nos connaissances", la proposition de Bérillon a "quelque chose d'aventureux". En 1889, encore, "quelque réserve qu'il convienne de faire à son sujet", il juge "originale" la question de l'emploi de la suggestion hypnotique comme moyen d'action pédagogique "pour réformer et améliorer les incorrigibles". Gabriel Compayré, lui, se montre plus suspicieux. Présent au Congrès de l'AFAS à Toulouse, en 1887, il n'y aurait vu aucune objection de principe, selon le compte rendu de la *Revue de l'hypnotisme* : "au point de vue philosophique, rien ne s'oppose à ce qu'on cherche à imposer à l'enfant, même par suggestion, des idées qui sont reconnues bonne". Mais "au point de vue pratique", il doute d'une modification durable des caractères par ce procédé, auquel d'ailleurs ne seront d'ailleurs réceptifs que "des malades ou des êtres d'un tempérament nerveux particulier". Quelques années plus tard, devenu recteur, il admet encore, peut-être, quelque efficacité de la suggestion hypnotique pour guérir "des états morbides particuliers" ; mais il en proscribit résolument le recours pour "l'éducation régulière et saine de la grande majorité des enfants" (Compayré 1890, 1891). D'ailleurs, les institutions publiques ne se hasarderont pas à l'expérience. La demande officielle faite par Hément au préfet de police en 1886, pour obtenir l'autorisation d'essayer la suggestion hypnotique sur de jeunes détenus des maisons de correction, est restée sans réponse. Aucune trace non plus de l'"orthopédie morale" dans la presse pédagogique officielle –le *Manuel général*, la *Revue pédagogique*– où l'inspecteur semble avoir eu peu d'alliés. Ignorée ou oubliée des éducateurs, la pédagogie hypnotique se diluera dans quelques écrits marginaux en une pédagogie simplement et vaguement "suggestive" (Thomas 1895, Rolland 1911), se réclamant de la psychologie expérimentale, mais sans autre référence à ses productions les plus récentes qu'une brève allusion de Thomas aux travaux contemporains de Binet et Henri (1894) sur la "suggestibilité naturelle" des enfants. Au tournant du siècle, c'est désormais Alfred Binet, dans son laboratoire de "pédagogie normale" à l'école de la rue de la Grange aux Belles, qui occupe la place qu'Hément avait ambitionnée, celle d'orthopédiste des marges de l'école gratuite, obligatoire et laïque. Entre-temps, la rêverie proprement hypnotique avait poursuivi son chemin sur une autre scène, toute littéraire cette fois, dans le sillage des spéculations du philosophe Jean-Marie Guyau (1889) sur la puissance de la suggestion dans le sommeil artificiel, auxquelles même un Durkheim n'était pas resté insensible lorsqu'à partir d'elles il tentait de définir l'autorité éducative sur le modèle de celle des magnétiseurs (Durkheim 1911) ; et dans celles de Gabriel de Tarde (Tarde 1890) étendant l'état l'hypnotique, entendu cette fois en un sens métaphorique, à l'ensemble du champ social. Une autre histoire... Quant au mirage d'un brave new world débarrassé de sa délinquance grâce à l'intervention médicale précoce sur l'enfance troublée, on sait que la suggestion hypnotique n'a pas été le dernier de ses avatars.

Sources

Archives nationales : dossiers F/17/20940 & F/17/40087 (Hément)

BEAUNIS H. 1885 “L’expérimentation en psychologie par le somnambulisme provoqué”,
Revue philosophique-1-36, juillet, 113-135

BERILLON E. 1886 *De la suggestion envisagée au point de vue pédagogique*, Paris, Delahaye et Lecrosnier

BERILLON E. 1887 “De la suggestion et de ses applications à la pédagogie”, *Revue de l’hypnotisme expérimental et thérapeutique*-1887, 169-180

BERILLON E. 1889 *Premier congrès international de l’hypnotisme expérimental et thérapeutique tenu à l’Hôtel-Dieu de Paris du 8 au 12 août 1889... Comptes rendus*, Paris, O. Doin

BERILLON E. 1901 *Ministère du commerce, de l’industrie, des postes et des télégraphes. Direction générale de l’exploitation. Exposition universelle internationale de 1900. Direction générale de l’exploitation. Deuxième congrès international de l’hypnotisme expérimental et thérapeutique, tenu à Paris du 12 au 17 août 1900. Procès-verbaux sommaires*, Paris, Imprimerie nationale

BERILLON E. 1906 “Les enfants et les adolescents anormaux. Procédés médico-pédagogiques applicables aux anomalies du caractère et de la moralité”, *Association française pour l’avancement des sciences. Compte rendu de la 35^e session*. Lyon, 1906. Paris, au secrétariat de l’Association, 1907, 1349-1362

BERILLON E. 1947 *La science de l’hypnotisme. Hypnotisme thérapeutique*, Paris, Jouve & Cie

BERILLON E. & FAREZ P. 1902 *Deuxième congrès international de l’hypnotisme expérimental et thérapeutique tenu à Paris du 12 au 18 août 1900*, Paris, *Revue de l’hypnotisme*/ Vigot frères

BERNHEIM H. 1884 *De la suggestion dans l’état hypnotique et dans l’état de veille*, Paris, O. Doin

BINET & HENRI 1894 “De la suggestibilité naturelle chez les enfants”, *Revue philosophique*-38, 337-347

BLUM E. 1886 “Hypnotisme et pédagogie”, *Critique philosophique*-1886-2, 375-382

BUISSON F. 1878-1887 *Dictionnaire de pédagogie et d’instruction primaire*, Paris, Hachette

COMPAYRE G. 1890 *Revue pédagogique*-1890-1, 271-276

COMPAYRE G. 1891 *Études sur l’enseignement et sur l’éducation*, Paris, Hachette et Cie

DURKHEIM E. 1911 *Éducation*, dans BUISSON F. (éd.), *Nouveau dictionnaire de pédagogie et d’instruction primaire*, Paris, Hachette, 529-536

GUYAU J.-M. 1889 *Éducation et hérédité. Étude sociologique*, Paris, Félix Alcan

HÉMENT F. 1885 *Questions d’enseignement primaire et discours*, Paris, Delagrave

HÉMENT F. 1886 “Hygiène et médecine morales”, *Revue de l’hypnotisme*, décembre 1886, 163-166

HÉMENT F. 1886 *La pédagogie au Congrès de Nancy*. Saint-Cloud, impr. de Veuve E. Belin et fils

HÉMENT F. 1888 *À propos des châtiments dans l’éducation*, Paris, A. Picard

HÉMENT F. 1890 *Entretiens sur la liberté de conscience*, Paris, Didier / Perrin et Cie

HÉMENT F. 1890 *Petit traité des punitions et des récompenses à l’usage des maîtres et des parents*, Paris, Georges Carré

HÉMENT F. 1890 “Une cure par incitation suggestive donnée pendant la période de sommeil naturel”, *Revue d’hypnologie*-1890, 129-133

- MARION H. 1887 *Revue philosophique*-1887-1, 183-188
- MARION H. 1889 "Le mouvement des idées pédagogiques en France", *Recueil des monographies pédagogiques publiées à l'occasion de l'Exposition universelle de 1889*, vol.1, Imprimerie nationale, 1-85
- ROLLAND M. 1911 "La suggestion moyen d'éducation" et "Comment moraliserons-nous par la suggestion", *L'École émancipée*-28.10.1911 & 11.11.1911
- TARDE G. 1890 *Les lois de l'imitation*, Paris, Félix Alcan
- THOMAS P.-F. 1895 *La suggestion, son rôle dans l'éducation*, Paris, Félix Alcan

Références bibliographiques

- BARRUCAND D. 1967 *Histoire de l'hypnose en France*, Paris, PUF
- BARBIER Dr., GROUET L. & CORNEVIN M. 1955 *Apologie du docteur Bérillon*, Paris, Jouve
- BOLTANSKI L. & THEVENOT L. 1991 *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard
- BONDUELLE M., GELFAND T. & GOETZ C.G. 1996 *Charcot, un grand médecin dans son siècle*, Paris, Michalon
- CARROY J. 1991 *Hypnose, suggestion et psychologie, l'invention de sujets*, Paris, PUF
- DEROUET J.-L. 1992 *École et justice. De l'égalité des chances aux compromis locaux ?* Paris, Métailié
- DUYCKAERTS F. 1989 "1889 : un congrès houleux sur l'hypnotisme", *Archives de psychologie*-57, 53-68
- DUYCKAERTS F. 1992 *Joseph Delboeuf, philosophe et hypnotiseur*, Paris, Les empêcheurs de penser en rond
- GAUCHET M. & SWAIN G. 1997 *Le vrai Charcot, les chemins imprévus de l'inconscient*, Paris, Calmann-Lévy
- GAUTHERIN J. 2002 *Une discipline pour la République. La Science de l'éducation en France (1882-1914)*, Berne, Peter Lang
- GISPERT H. dir. 2002 "Par la science, pour la patrie". *L'Association française pour l'avancement des sciences (1872-1914), un projet politique pour une société savante*, Rennes, Presses universitaires de Rennes
- KAUFMANN J.-C. 2004 *L'invention de soi. Une théorie de l'identité*, Paris, A. Colin
- LACROIX R 1949 *Le docteur Bérillon, 1859-1948. Un homme, un caractère, une œuvre*, Paris, Jouve
- NICOLAS S. 2002 "L'école de Nancy et l'école de la Salpêtrière en 1890 à l'occasion du procès Eyraud-Bompard", *Bulletin de psychologie*-55(4), 409-413
- NICOLAS S. 2004 *L'hypnose : Charcot face à Bernheim. L'école de la Salpêtrière face à l'école de Nancy*, Paris, L'Harmattan
- THEVENOT L. 2006 *L'action au pluriel. Sociologie des régimes d'engagement*, Paris, La Découverte
- VIAL M. 1990 *Les enfants anormaux à l'école. Aux origines de l'éducation spécialisée*, Paris, A. Colin